

NOTE D'INFORMATION FÉDÉRALE n°334

JUIN 2022

1. ANS – JUSTIFICATIFS ET BILANS FINANCIERS 2021

Toutes les structures qui ont bénéficié en 2021 d'une subvention de l'ANS dans le cadre des PSF doivent déposer leur Compte Rendu Financier : CRF, bilan qualitatif, quantitatif et financier, un par action et pièces justificatives utiles sur : www.lecompteasso.associations.gouv.fr avant le 30 juin 2022.

Nous insistons sur le fait que vous devez joindre au compte rendu les pièces justificatives les plus significatives de vos actions (factures, diplômes, permis...etc...). Sans ces pièces votre dossier ne pourra pas être validé.

Certaines actions 2020 ont été reportées en 2021 pour cause de COVID 19. Elles sont également à justifier avant le 30/06/2022.

2. ENREGISTREMENT DES TITRES SCOLAIRES 2022 - RAPPEL

Nous vous invitons à envoyer vos conventions et bordereaux de titres scolaires à Léa Duchemin à l'adresse : lea.duchemin@ffaviron.fr

La date limite de transmission des documents a été fixée au 22 juillet 2022.

Vous pouvez consulter la liste des titres scolaires enregistrés pour votre club sur la saison en cours sur l'intranet : <https://ffaviron.fr/intranet/>
Rubrique « Reporting > Extractions spécifiques » et choisissez la saison pour éditer votre « Attestations, Licences et Titres ».

3. FORMATION DES JEPS : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

Le CREPS de Vichy, en collaboration avec la FFA, organise une session de formation au **Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports (DES JEPS) - Performance Sportive mention Aviron.**

Pour concilier les exigences de la formation et l'activité des professionnels des clubs, ligues et pôles, la formation se déroulera sur 18 mois, de novembre 2022 à mai 2024.

- **Dates clés :**
 - Tests d'entrée et positionnement du 5 au 7 septembre 2022 à Vichy
 - Inscriptions jusqu'au **1er Août 2022**
 - Contactez sans tarder le CREPS de Vichy pour lancer vos demandes de financement.
 - Informations et inscriptions : <https://www.creps-vichy.sports.gouv.fr/formation.fiche-DESJEPS-Avir-03>
- **Pourquoi passer le DES JEPS Aviron ?**
 - Afin de structurer votre approche de l'entraînement et vous positionner comme responsable sportif
 - Pour apprendre à manager des équipes, des collègues et des partenaires
 - Pour apprendre davantage sur vous-même, vous dépasser, sortir de votre zone de confort et vous challenger

Le DES JEPS est un diplôme de niveau 6 (Bac +3/4).

4. RÉPARATEURS IDENTIFIÉS AVIRON

Suite aux lourds dégâts matériels au sein des clubs d'aviron présents à Vichy, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous la liste des réparateurs connus par la Fédération :

MONOT IMPORT AVIRON

10 rue de provence-71000 MACON

Tel. : 03.85.38.70.77

mail : gervais.monot@free.fr

WINTECH FRANCE

Lieu dit les Chabannes-19600 CHASTEUX

Tel. : 05.55.74.18.13

mail : izart@wintechfrance.com

VEGA

113 route des Argos-74940 ANNECY LE VIEUX

Tel. : 04.50.09.80.50

mail : vega.rc@wanadoo.fr

L'ATELIER COMPOSITE

5 route de la Chenaie-44470 CARQUEFOU

Tel. : 02.40.93.73.11

mail : contact@lateliercomposite.fr

SAS FENCCO

Luc Fénéé

374 rue Mafrot - 82700 MONTBARTIER

Tel. : 07 89 25 99 48

mail : luc.fenie@gmail.com